

## Invitation à soumissionner n° 24062-21-808

### Questions et réponses n° 2

#### Question 17

Les critères O1 et O2 prévoient une démonstration de la méthodologie et des outils, et les critères O3 à O5 portent plus particulièrement sur les compétences de l'animateur. Les projets de cette nature nécessitent souvent qu'une équipe utilise les méthodes, les outils et le matériel de conception d'apprentissage propres à son entreprise. Nous demandons donc que les modifications ci-après soient apportées aux critères O1 et O2.

O1 : Le soumissionnaire doit démontrer un minimum de 6 ans (72 mois) d'expérience dans la conception pédagogique, particulièrement en méthodologie d'apprentissage et en élaboration du contenu conceptuel pour les programmes de perfectionnement en leadership des cadres supérieurs au cours des 8 dernières années (96 mois).

O2 : La ressource du soumissionnaire doit avoir fourni des services professionnels en tant que DS1 (Facilitateur - Méthodologie d'enseignement).

Réponse 17 : le critère a été modifié - voir la modification n° 2.

#### Question 18

Comme le fait remarquer l'État, les programmes de perfectionnement sont souvent des produits commerciaux développés par une entreprise auxquels recourent les animateurs à des fins précises et, bien qu'ils les adaptent, ils ne les « conçoivent et ne les développent » pas forcément eux-mêmes. Afin de reconnaître ce fait tel qu'il est décrit dans les exigences, nous demandons de modifier le critère C1 comme il est indiqué ci-dessous.

Le soumissionnaire doit montrer qu'il possède de l'expérience dans la conception et le développement de programmes de perfectionnement en leadership des cadres supérieurs destinés à un large public de cadres supérieurs qui se dirigent vers le prochain niveau de leur carrière.

Réponse 18 : le critère a été modifié - voir la modification n° 2.

#### Question 19

Selon le critère C2, les ressources sont tenues de fournir une description détaillée de leur méthodologie. Par leur nature, les méthodologies sont généralement propres à chaque fournisseur. Nous demandons donc de modifier le critère C2 comme il est indiqué ci-dessous.

Le soumissionnaire doit fournir une description détaillée de son approche et de sa méthodologie pour l'exécution du projet décrit dans l'EDT de la DP.

Réponse 19 : le critère a été modifié - voir la modification n° 2.

#### Question 20

Le critère C10 indique que le soumissionnaire doit démontrer que la ressource proposée compte au moins quatre programmes d'apprentissage en ligne conçus spécifiquement pour les cadres supérieurs dans une capacité de gestion financière, lesquels sont destinés à des publics de cadres financiers et non financiers et qu'elle a fourni un soutien en ligne aux participants. Comme il est indiqué, les programmes d'apprentissage sont souvent conçus par une organisation et offerts par un animateur, et le soutien en ligne peut ne pas être assuré par l'animateur. Nous demandons donc que le critère C10 soit modifié comme il est indiqué ci-dessous.

Le soumissionnaire doit démontrer qu'il compte au moins quatre programmes d'apprentissage en ligne conçus spécifiquement pour les cadres supérieurs dans une capacité de gestion financière et destinés à des publics de cadres financiers et non financiers, et qu'il a fourni un soutien en ligne aux participants.

## Invitation à soumissionner n° 24062-21-808

### Question 21

L'État a établi des exigences obligatoires importantes en matière d'expérience pour les ressources de l'animateur, auxquelles les soumissionnaires auront du mal, voire de la difficulté, à se conformer. Par exemple, selon le critère obligatoire O5, « le soumissionnaire doit démontrer que la ressource proposée – DS3 Animateur - Apprentissage en ligne possède au moins 6 ans (72 mois) d'expérience en conception et développement de formation en ligne à l'intention des cadres supérieurs au cours des 7 dernières années (84 mois) ». D'après notre expérience, les programmes de formation en ligne pour les cadres supérieurs n'ont pas été monnaie courante au cours des 6 dernières années. Nous pensons que la plupart des soumissionnaires ne seront pas en mesure de se conformer à cette exigence. Nous demandons donc à l'État de réexaminer le caractère raisonnable des exigences en matière d'expérience obligatoire. Plus précisément, nous demandons que l'État évalue l'expérience des ressources en fonction du nombre de projets réalisés pour la formation des cadres supérieurs.

Réponse 21 : le critère a été modifié - voir la modification n° 2.

### Question 22

(Veuillez fournir les éléments suivants.) Une copie du projet de programme de perfectionnement en leadership (référence : section 2.0)

La réponse 22

Les titres des contenus précédents pour le programme des dirigeants principaux des finances (DPF) à partir de 2016 : « Impact et leadership - Prise de décision », « Le DPF dirige et influence en tant que partenaire opérationnel principal », « Gérer les relations, la complexité, le risque et l'incertitude », « Établir des relations efficaces avec votre comité d'audit », ainsi que diverses « études de cas ». En plus des réunions sur l'ensemble des cours d'apprentissage par l'action, une évaluation à 360 degrés et une auto-évaluation ont été réalisées.

Programme des adjoints aux dirigeants principaux des finances - 2018-2019, « Être un leader réfléchi » et « Développer son impact personnel » - « Gérer les relations » - « Construire un leadership influent » - « Qui est le client » - « Gouvernance et risque » - « Gestion de projet et planification des activités » - « Partenariat opérationnel financier - Gestion du changement », ainsi que diverses « études de cas ». En plus des réunions sur l'ensemble des cours d'apprentissage par l'action, une évaluation à 360 degrés et une auto-évaluation ont été réalisées.

### Question 23

(Veuillez fournir les éléments suivants.) Une copie des compétences clés en leadership pour les EX-04 (section de référence : 3.0)

Réponse 23 : voir le lien suivant : [Compétences clés en leadership - Canada.ca](https://www.canada.ca/fr/compete/compete/competences-clés-en-leadership)

### Question 24

(Veuillez fournir les éléments suivants.) Un rapport d'évaluation récent du programme de leadership  
Réponse 24 : Dans l'ensemble, les réactions ont été que le matériel était trop théorique et qu'il fallait mettre davantage l'accent sur le leadership, d'où la raison pour laquelle nous sommes à la recherche de propositions pour conclure un contrat pour ce nouveau programme de leadership.

### Question 25

**Invitation à soumissionner n° 24062-21-808**

(Veuillez fournir les éléments suivants.) Indiquez le nom et l'objectif de tous les outils et plateformes d'apprentissage, de perfectionnement ou de réunions en ligne utilisés, qui pourraient être utiles à ce travail.

Réponse 25 : (du matériel en ligne a été élaboré précisément pour le programme de la prochaine génération des adjoints aux dirigeants principaux des finances par CPA Canada) intitulés « Gestion financière dans le secteur public » - « Gestion financière stratégique des fonds publics » - « Planification, budgétisation et établissement des coûts dans le secteur public », « Gestion et mesure du rendement dans le secteur public », en plus d'études de cas.